

Le compost

Un exercice fantastique !

Pourquoi réaliser un compost chez soi ?

- Pour favoriser la biodiversité :** la dégradation de la matière organique permet l'intervention d'une diversité phénoménale de décomposeurs de toutes tailles : bactéries, champignons, vers de terre, cloportes et encore bien d'autres !
- Pour réduire votre facture de ramassage des poubelles :** les matières organiques représentent souvent une majeure partie du poids des déchets ménagers. Les placer au jardin plutôt que dans votre sac poubelle, vous fera gagner un précieux poids !
- Pour réduire son bilan carbone :** une partie du carbone présent dans les éléments en décomposition va aller se fixer de manière stable dans le sol durant le processus de décomposition naturelle.

Un compost peut être fait tout au long de l'année mais les moments les plus propices sont la sortie de l'hiver, le printemps et l'automne.



Les conseils d'adalia:

- Pour produire des amendements naturels de qualité :** les jardiniers seront ravis de réaliser eux-mêmes de quoi fertiliser leur potager et fournir ainsi les bons éléments minéraux utiles à la croissance de leurs plantes et légumes. Un compost bien décomposé améliore la structure physique du sol et constitue un bon amendement.

Bien choisir ses déchets organiques !

L'ensemble des déchets organiques provenant de la cuisine tels que les restes de nourriture, les épluchures, les coquilles d'œufs ou encore le marc de café, par exemple peuvent aisément y être mis.

A noter :

- Les restes de viande ou de poisson, ainsi qu'une trop grande humidité doivent être évités dans le compost (odeurs désagréables, attraction d'animaux souvent indésirables...)
- Les feuilles, mouchoirs, cartons et autres papiers peuvent également être mis dans un compost à la condition qu'ils ne soient pas imprimés, car ils contiennent des métaux lourds.

Lisez l'article complet sur

www.adalia.be/actualites/articles/le-compost

ou scannez ici

